
LONDRES – ATLAS II, Groupe thématique 3 : L'Internet mondial : la perspective de l'utilisateur – Séance 2

Dimanche 22 juin 2014 – 08h00 à 10h30

ICANN – Londres, Angleterre

WOLF LUGWIG:

Bonjour à tous, bonjour, bonjour. Comme vous pouvez le voir est déjà un petit peu en retard, et nous ne sommes pas encore au complet. Mai j'espère que peut-être les gens vont nous rejoindre petit à petit. Alors commençons avec notre deuxième journée de travail, deuxième séance de travail. Ce que nous aimerions maintenant proposer c'est de nous pencher sur l'ordre du jour d'aujourd'hui que vous voyez ici à l'écran. Il figure donc dans son intégralité à l'écran, et il y avait une question qui est resté en suspend hier, à savoir si on se divise en sous-groupe, parce qu'il y avait deux points de vues divergents. Donc certains se montrés en faveur d'une division en sous-groupe, tandis que d'autres tels que Jean-Jacques disait que ça n'avait pas beaucoup de sens de se séparer, et vu le petit nombre de participants ce matin. Ça n'a pas beaucoup de sens de nous séparer. Ça va certainement plus compliquer les choses qu'autre chose. Et si il n'y a pas de décisions fortes de votre part en faveur d'une division, alors je dirais qu'il vaudrait mieux continuer à travailler de la même manière qu'on l'a fait hier. Donc vous me faites signe, vous êtes d'accord, n'est-ce-pas? Bien je pense que cette question est réglée.

Nous avons préparé une présentation Powerpoint, et cela est censé être la prochaine contribution de l'expert sur cette thématique. Donc poursuivons maintenant avec cette présentation, puis avec d'autres

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

contributions, et un débat qui va suivre cette présentation. Et on pourra reprendre notre discussion conformément à l'ordre du jour. Si vous en êtes tous d'accord. Carlos? Carlos Reyes? Fatima?

Non, attendez il faut attendre que la présentation figure à l'écran. Je vous en prie Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Bonjour à tous, aux participants à distance aussi, s'il y en a. Alors, je voulais saisir cette occasion pour dire notre reconnaissance aux organisateurs, aux personnels techniques, aux interprètes, également français, espagnol, et anglais, et bien entendu aux rapporteurs Judith et Glenn qui ont tellement travaillé, et nous remercier ici nous les membres du panel. J'ai participé à beaucoup de réunions, j'ai présidé le comité de la participation public du Conseil d'Administration d'ICANN, et je peux vous dire que le travail que nous avons accompli depuis ces dernières années. Je me souviens où la participation à distance était en quelque sorte un luxe, l'interprétation en plus d'une langue était considéré comme une question qui ils n'en étaient pas sûre valait la peine. Or je crois que c'est la première fois, qu'il y a une interprétation en quatre langues avec l'ajout du chinois. Ce que je veux dire c'est qu'il y a une évolution lente mais très progressive de l'ICANN vers ce que l'ICANN devrait être, c'est-à-dire plus mondialisé. Aussi bien, en termes d'outils de recrutements du personnel, d'emplacements avec l'ouverture de bureau à Istanbul, à Singapour pour toute la partie Asie.

Donc ce qu'on attend c'est la présentation à l'écran, mais je voulais vous dire, c'est réfléchissons à la situation qui était la nôtre avant et félicitons nous de tous ces changements

WOLF LUDWIG: Pouvons-nous avoir un micro, s'il vous plait, dans la salle.

MICHAEL MARANDA: Bonjour, j'ai une question. Pouvons-nous envisager d'ajouter un point à l'autre du jour. On a parlé hier de la définition de l'utilisateur. Devrions-nous faire de même pour l'Internet? définir qu'est-ce-que l'Internet. C'est ma question.

WOLF LUDWIG: Je ne sais pas si c'est vraiment nécessaire. Je vous laisse le soin de décider. S'il y a une forte volonté d'entendre la définition d'utilisateur à Internet, alors Jean-Jacques et Fatima vous aiderons à trouver une interprétation et à définir l'Internet.

MICHAEL MARANDA: Oui, est-ce-qu'on parle d'infrastructure? de ressource virtuelle? d'application c'est un tout petit peu le sens de ma question. Peut-être qu'on devrait préciser cela.

WOLF LUDWIG: Jean-Jacques, vous pouvez répondre à cette question?

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Oui, merci de répondre de poser cette question d'abord. C'est une question intéressante, parce que bien entendu vous avez raison. L'Internet peut être considéré dans tous les aspects que vous avez dit, plus l'aspect juridique, bancaire, celui des droits des enfants etc...

Donc je pense que ce qui est intéressant ici dans le fait de réunir des gens comme vous, des gens comme nous à ATLAS II, c'est justement d'avoir l'occasion pour une fois, d'essayer d'avoir un point globale sur ce qu'est l'utilisateur, sans pour autant négliger leur diversité culture, sociale, géographique etc, mais également d'accepter l'Internet dans toutes ces complicité, aussi bien les utilisateurs en tant que producteurs potentiel de films, de musiques, d'idées, de points de vues. Donc c'est toute cette diversité, cette richesse de possibilités que nous avons tenté d'analyser hier, me semble t'il. Je pense qu'on devrait se concentrer là-dessus aujourd'hui.

Je sais que du méthodologique ce n'est pas satisfaisant parce qu'on aurait tendance à dire: « l'Internet oui, c'est les applications, ceux sont les identités» et c'est vrai. Ce que je suggérais pour ma part de manière très concrète, c'est que lorsque vous ressentez le besoin de dire: « attendez, maintenant on est entrain de parler de cet aspect précis de l'Internet, intervenez et dites le. Et on se concentrera là-dessus». Mais autrement comme principe général, je crois que l'opportunité que nous offre ATLAS II, c'est justement d'essayer d'être aussi généraux que possible. Et d'avoir ce point de vue général.

WOLF LUDWIG: Merci, je crois que maintenant la présentation est prête. Fatima, vous avez la parole.

FATIMA CAMBRONERO: Merci Wolf, je vais parler en espagnol. Alors, voici la présentation que nous avons préparée sur ce thème, on a déjà parlé de certains aspects de cette présentation. Donc je vais passer rapidement sur certains points que nous déjà avons évoqués hier.

Hier donc, les membres de cette équipe se sont présentés pour la séance thématique #3. Donc passons à la diapo suivante, nous avons également parlé et demandé à chacun d’entre vous de se présenter, de nous dire, de vous raconter ce que nous allons faire durant cette séance.

Donc passons à la diapo suivante, vous voyez ici, nos sessions de travail. Session d’hier et aujourd’hui. Donc nous sommes dimanche matin, session de 8h à 10h30, puis une autre séance #3 de 11h à 13h puis pause déjeuner puis on revient à 15h pour clore et présenter un document ou les résultats de nos travaux.

Diapo suivante. Alors ce que nous avons proposé de débattre dans ce groupe, c’était ce que nous parlions hier, c’est-à-dire, il s’agit ici de parler ici de la confiance de l’utilisateur. On en a beaucoup parlé hier, et également la question posé dans la salle, à savoir que l’Internet s’est développé sur la base de la confiance des utilisateurs, et c’est l’un des sujets que l’on proposait de débattre et d’analyser.

Veillez m'excuser, il me semble que cette présentation est différente de la mienne. Bien l'ordre était inversé. Excusez-moi.

Alors ce dont on voulait parler hier, et liée aux pays aux économies en développement, c'est-à-dire que on va parler des utilisateurs dans les pays en développement et ce que l'on proposait de débattre, c'est la chose suivante c'est qu'il y a des différences entre pays développés et en développement, pour ce qui concerne le point de vue et la perspective des utilisateurs d'Internet. Et là, on voulait voir si ces différences existent réellement, et c'est lié à l'infrastructure, à l'accès, en particulier l'accès au débit, l'accessibilité, par rapport à ce que l'on disait hier: l'accès pour les personnes handicapées, s'il y existe une différence en termes de coût et de qualité de service.

Autre point que nous aimerions débattre: les accords commerciaux par exemple entre les fournisseurs d'accès à Internet, et les fournisseurs de contenu, et les gouvernements dans les pays respectifs pour voir si cela a une incidence sur l'utilisateur finale de l'Internet. Donc, on parle du principe que cela a une incidence sur l'utilisateur par rapport à l'accès en ligne, par rapport à la création de contenu local et l'innovation, parce que hier on parlait également de l'innovation, qui a fait que l'Internet a pu se développer et est devenu l'espace adéquat pour que chacun puisse amener sa part de créativité, également la numérisation de l'Internet. Ça c'est ce que l'on propose pour débattre. Voir si ces différences existent, par exemple, dans certains pays de notre région d'Amérique Latine et des Caraïbes, nous sommes encore de débattre de l'accès au service de l'accès de l'Internet. Et peut-être que l'on ne ressent pas ce besoin encore de débattre de quel d'Internet est le plus

adapté à nous, parce qu'on en est pas encore là. Par rapport à l'accès au débit, dans notre région, on en parle beaucoup. C'est pourquoi on voulait proposer ce point pour en débattre, pour voir si vous aviez ces problèmes dans votre région.

SERGIO SALINAS PORTO: Bonjour à tous, dans la salle à l'instant il y avait un texte écrit en anglais à l'écran.

Je reprends, je reprends...

Bonjour à tous. Je disais donc qu'il y a un instant lorsque Fatima parlait il y avait un texte en anglais à l'écran qui parlait des utilisateurs. Et je crois que le dernier paragraphe était erroné. Je voulais vous demander de bien vouloir le lire parce que je sais qu'il y avait des problèmes. Mais je voulais le dire, est-ce-qu'on pourrait le relire à nouveau pour voir si on est d'accord avec cette rédaction ou s'il faut la modifier. Merci.

WOLF LUDWIG Merci, je crois qu'on va devoir attendre pour qu'on retrouve la présentation, qu'on vous l'affiche à l'écran pour vérifier ce dernier paragraphe auquel vous faites allusion.

Si vous l'avez-vous à l'écran, Fatima, pouvez vous le lire peut-être le traduire en espagnol.

FATIMA CAMBRONERO: Oui, la phrase à laquelle tu fais allusion c'est que ces différences affectent les utilisateurs par rapport aux utilisations en ligne. La création de contenu locale et l'innovation, et le dernier point, l'alphabétisation en ligne.

WOLF LUDWIG: Vous parlez peut-être du paragraphe précédent ou d'un paragraphe plus haut.

Premier problème... dernier paragraphe.

FATIMA CAMBRONERO: Oui, il est question de l'utilisateur de l'internet.

Oui, là on est passé à la deuxième question, mais on va revenir sur cela, parce que l'ordre est inversé.

WOLF LUDWIG: Attendez de poser votre question, on va préciser d'abord répondre à cela avant de passer à votre question.

FATIMA CAMBRONERO: Alors la question de la problématique #2, c'est celle que l'on veut proposer comment surmonter ces différences entre pays en développement et pays développés? c'est la question #2 dont on va parler maintenant, ensuite on va revenir sur cette question qui est resté en suspend et que Sergio présentait Sergio.

WOLF LUDWIG: Cette présentation est donc finie. Vous avez fini cette présentation. Très bien, alors il y a une autre question dans la salle? Monsieur vous avez la parole.

JAVIER CHANDIA: Bonjour!

WOLF LUDWIG: Pouvez-vous vous présenter?

JAVIER CHANDIA: Oui, je m'appelle Javier Chandia. Je représente l'Association Chilienne des utilisateurs de l'Internet. Tout d'abord, j'aimerais dire que je me sens extrêmement motivé par les thèmes qui sont traités ici à la réunion l'ICANN, j'ai déjà participé à deux réunions. On n'a jamais parlé de la perspective de l'utilisateur comme on le fait aujourd'hui. Moi, je travaille directement avec les utilisateurs, il y a une journée de l'Internet au Chili, et j'ai l'occasion de travailler avec des personnes âgées, des enfants, des jeunes adultes. J'essaie de promouvoir des activités numériques dans les collèges et autres. Donc cette question des utilisateurs revêt une importance particulière, et je ne nous considère pas simplement comme des représentants, mais également comme les responsables du fait que l'Internet permettent aux gens d'être libres, et de manière plus adéquate. L'utilisateur ne pense pas aux aspects techniques. L'utilisateur pense simplement au fait de savoir si le haut

débit est cher, si les informations lui parviennent, et si le service répond à ces attentes. Donc il est important de voir que l'utilisateur final doit être satisfait de ce service de l'Internet. L'autre jour je parlais avec une personne et cette personne âgée me disait que l'Internet c'est un mal nécessaire et malheureusement nous, on lutte pour que cette idée change, parce qu'à travers les différentes informations, qui circulent ces personnes voient l'Internet d'un mauvais œil, alors que l'Internet est neutre, et dépend de la personne et de la manière dont cette personne l'utilise, de la bonne manière ou non. Et si on se concentre trop sur l'aspect technique sur le fossé numérique, nous on lutte pour combler ce fossé numérique. Il y a beaucoup de gouvernements qui ont lutté pour combler ce fossé. Mais il y a également un fossé en termes de génération, peut-être également économique.

Aujourd'hui il y a un fossé qui veut que les personnes âgées de par la retraite qu'ils touchent ne peuvent pas avoir accès à un service de qualité. Donc pendant toute notre vie, il faut veiller à ce que l'Internet soit accessible à ces personnes. Dans les collèges, il y a un processus qui doit garantir que l'Internet soit un outil éducatif, et ça ça dépend de nous tous. On travaille tous dans ce sens, et fort heureusement l'accès à évoluer dans beaucoup de pays. On a maintenant accès à l'Internet dans beaucoup de régions, y compris dans des régions rurales. Il est important de travailler mais dans la main avec les gouvernements, qu'on fasse écouter notre voix et celle des utilisateurs. Aujourd'hui, ce qui importe de qui importe du point de vue de l'utilisateur c'est qu'il y ait participation, c'est que la voix des utilisateurs soit entendue dans les espaces où se retrouvent les gouvernements.

Excusez-moi, on me demande de ralentir un tout petit peu le rythme.

Et ça c'est important, qu'on puisse être le canal de communication et qu'on puisse porter la voix des utilisateurs. Je le dit de manière très simple. A quoi sert le savon si on a pas d'eau. En d'autres termes, pourquoi avoir cette infrastructure si on n'éduque pas notre population. L'Internet est essentiel dans notre vie. On doit en faire une priorité aussi bien du point de vue de l'éducation, mais également dans l'amélioration des conditions de vie. Et c'est pour cela qu'on se bat. Que l'Internet soit accessible à tous et qu'il soit utilisé à bon escient.

WOLF LUDWIG:

Merci de ce commentaire. Jean-Jacques, Fatima souhaitez vous répondre, réagir à cette intervention?

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Merci Wolf. En l'espace de deux ou trois interventions, vous avez déjà soulève les points les plus importants. Et j'aimerais y répondre dès maintenant.

D'abord il y a une question à laquelle on devrait prêter une grande attention: La définition et le vocabulaire. Sur cette diapo que j'ai vu, et je m'en excuse, lorsque on me l'a présenté, je n'y ai pas prêté l'attention nécessaire. Plutôt que de parler de pays développés et de pays en développement, je parlais plutôt d'économies émergente s parce que les caractéristiques de certains de nos pays, ce n'est pas qu'il s'agisse de pays sous-développés de point de vue culturelle ou sociale. Dans le cas du Pérou, par exemple, il y a beaucoup plus de cohésion

sociale qu'en France, mon pays, donc il faut être très prudent là-dessus. Je crois que le terme accepté c'est celui d'économie émergente. On parle d'économie du point de vue technologique. Il ne s'agit pas d'une critique ou d'une évaluation de vos valeurs culturelles et de ce point de vue, nous respectons la diversité.

Deuxième chose, par rapport aux attentes, vous avez tous deux parlé de l'accès, et de l'accessibilité. Pour ma part, j'aimerais ajouter une troisième composante qui me semble fondamentale. Et j'espère que dans tous vos pays, vous allez faire précision sur vos gouvernements locaux sur le parlement pour y parvenir, comme ça été le cas au Brésil. Il y a une législation de l'Internet pour la protection des droits des utilisateurs de l'internet, et de la même manière il y a même une déclaration de haut niveau, par exemple en Finlande, l'accès à l'Internet considéré comme étant un droit de base, de même en Estonie, et dans la loi française il est fait mention que l'utilisateur d'Internet a des droits. Ce n'est pas une tolérance, ce n'est pas un privilège, ceux sont des droits.

Donc en plus de l'infrastructure de... de l'accessibilité des coûts, des accords commerciaux etc... nous n'oublie pas qu'il y a une condition qui chapote tout cela, qui est politique. Elle n'est pas sociale, elle n'est pas économique. Mais il y s'agit de considérer l'utilisateur d'internet comme un citoyen lambda qui a des droits qui incombent à tous les citoyens.

Autre chose, les parlements, vous souviendrez que hier soir lorsque j'ai conclu j'ai repris quelque chose dont j'avais parlé avec Madame Epstien, à savoir, il faut toujours avoir cela présent à l'esprit. De quoi avons-nous besoin pour parvenir à l'autonomisation. Si vous avez besoin d'avoir des

coûts plus juste, mais tout cela revient au même, l'autonomisation. Donc veuillez le prendre en considération. Je suis un peu plus âgée que vous peut-être donc je prends la liberté de faire part de mon expérience.

WOLF LUDWIG:

Maureen...

JUAN MANUEL ROJAS:

J'aimerais revenir un peu sur ce que disait Fatima. Nous avons différents thèmes, y compris l'infrastructure l'accès, l'accessibilité, mais cela est limité pour les personnes handicapés. Les coûts et dans certains cas, nous avons l'accès au large bande passante, qui n'est pas toujours de haute qualité. Et enfin les accords commerciaux avec les prestataires de service Internet, avec les gouvernements. Il y a donc parfois des interférences politiques, qui rentrent en ligne de compte, par exemple limiter l'accès à l'Internet, limité les téléchargements dans certains pays, on le note, tout cela a un impact sur le derniers point, les activités en ligne. Ça ne permet pas de bâtir de capacités, nous avons beaucoup d'accès à Internet mais pas assez de développement de contenu local. Nous n'avons de... c'est un illettrisme, si vous voulez de l'utilisation de l'Internet qui est mal connu par de nombreuses personnes et il y a donc un problème de formation, un problème de développement des capacités, d'éducation, et comme nous l'avons dit hier, l'Internet souvent se limite à Facebook au courriel, peut-être Google ou encore. Mais dès qu'ils font une faute de frappe, bien ils sont très déçu. Ils savent très mal utiliser les outils qu'offrent l'internet. Donc, ce que je

veux c'est qu'en Colombie, nous avons de lignes de conduite, des politiques, des règlements, un système gouvernement Internet E-gouvernement qui est entrain de se développer beaucoup. Même dans les petites villes, on voit beaucoup d'accès à l'Internet, beaucoup de sites web gouvernementaux, qui sont très utile pour les citoyens, mais le problème c'est l'accès parce que tous les citoyens n'ont pas assez à cet internet. Et je travaille avec beaucoup de petites municipalités, parfois vous avez un très bon Internet, mais vous n'avez pas de route goudronnée. Donc nous avons également besoin d'un contenu supérieur, mise en ligne, contenant de nos pays, provenons de nos collectivités. Le gouvernement informatisé, en utilisant beaucoup d'Internet, c'est quelque chose de tout à fait positif, mais il faut également comment cela va fonctionner, ce serait un coté pyramidal, hiérarchique, puisque le gouvernement va imposer un petit peu ça façon de voir. On également de beaucoup de formation. Et cela mène toujours à pas assez de développement de contenu au niveau local.

GUNELA ASTBRINK:

Et Je vais demander aux personnes qui se trouvent sur sa gauche de s'exprimer et ensuite nous allons nous concentrer plus sur ces points, mais allez-y je vous donne la parole.

SERGIO SALINAS PORTO:

Oui, merci beaucoup. Cette personne ne sait pas présentée, mais je m'appelle et j'aimerais rebondir un peu sur ce qui a été dit, en premier, je veux dire, je suis d'accord avec ce qu'à dit Jean-Jacques. Sur les économies émergentes, c'est une définition très claire de la manière

dont la manière dont on se développe dans le monde et pour ce qui d'autres pays comme l'Estonie, la Finlande, j'aimerais vous donner un petit exemple de cela. Et vous dire, la manière dont vous pourrez progresser en tant qu'utilisateur, et en bien en Argentine, Il y a une loi qui garantit l'accès gratuit et sur un pied d'égalité sur tous les foyers. Cela provient donc du gouvernement national pour réduire le fossé numérique qui existe, comme dans de nombreux pays. Si il y un ordinateur par foyer, il doit y avoir également l'accès à l'Internet. Avec quand même une large bande passante, qui garantisse un meilleur service, un meilleur au site internet, aux capacités de l'Internet, donc il s'agit d'un investissement parce que si l'on veut apporter la connectivité à tous ces foyers, cela demande beaucoup de travail. Pour le moment, il n'est pas du tout garanti que chaque foyer ait l'accès, on en parle en Argentine. Il y a un projet de loi, qu'on espère réussir faire passer d'ici peu. Il est exact que la plupart des utilisateurs n'utilisent que deux ou trois applications, ou quelques sites uniquement donc ça c'est quelque chose à améliorer également. L'utilisation très large de l'Internet à la suite de formation, d'information des utilisateurs, pour savoir tout ce que l'on faire avec l'Internet. C'est un point fondamental, il me semble on se concentre beaucoup sur l'aspect économique, lorsqu'on parle des économies émergentes ou des pays en développement il faut également penser à d'autres points, on devrait parler de l'équité de la justice sociale, de la liberté d'expression, et tout cela doit être inclut dans ce débat.

GUNELA ASTBRINK:

Avant de passer au prochaine intervenant, j'aimerais suggérer que nous avons tant de thèmes à traiter dans ce cadre, et nous avons déjà entendu beaucoup d'intervention très importantes, on a parlé d'infrastructure, on a parlé d'accès, de coût, donc pour se concentrer un tout petit peu plus, par exemple sur l'infrastructure et l'accès. Ensuite on pourra passer aux autres points. Donc j'aimerais voir si l'on peut parler en premier infrastructure et accès. Ensuite de passer au point suivant.

Donc nous avons plusieurs mains que j'ai vu se lever. Je vois que Aziz était en premier. J'ai vu Claudia également. Donc Yuliya, vous avez la parole.

YULIYA MORENETS:

Ça marche, très bien. Donc Yuliya Morenets de l'EURALO. Et je travaille contre la cyber criminalité et la sécurité de l'Internet, pour les groupes les plus vulnérables dans la société de l'information, nous sommes basé en France, mais nous ne travaillons dans toute l'Europe, à partir de Strasbourg.

Donc trois points que j'aimerais soulever et qui selon moi, sont extrêmement importantes. Jean-Jacques Subrenat en a déjà parlé. J'aimerais me concentrer justement sur l'accès, comme il a été suggéré, pas seulement l'accès à l'Internet où l'infrastructure, mais l'accès à l'information. Parce que nous pensons en travaillons avec des groupes/personnes vulnérables. Soyez très concret, la définition de l'agenda et la déclaration de Tunis était la suivante au WSIS [SMSI]. Lorsque l'on parle d'accès et bien... c'est une question d'infrastructure,

mais également une question d'accès à l'information, on utilise des outils Internet d'une manière sûre, mais dans ce cas, j'aimerais remercier Jean-Jacques d'avoir souligné les droits des utilisateurs. Et ça ça c'est fait parti des droits à l'utilisateur cet accès à l'information. Il s'agit là de principes forts. Les autorités locales jouent un rôle important dans ce processus parce que les autorités locales, peuvent faire en sorte que le processus pour les personnes les plus vulnérables, soit renforcé. La manière dont l'Internet puisse donner un peu plus de pouvoir, de droit à la parole, peut-être à des personnes, qui ont peut-être des problèmes économiques. Problème d'accès, de vulnérabilité. Il est donc important d'avoir un processus pour la participation de tous les utilisateurs, notamment les vulnérables, ça doit être fait par les autorités locales. Pour cela, ils doivent utiliser certains processus pour avoir des services Internet, en effet, nous avons parlé déjà de ce que font certaines municipalités pour avoir une administration informatisée qui utilise l'Internet. Lorsque l'on parle de l'accès, il ne faut pas oublier cela, l'accès à l'information est un droit de l'homme.

GUNELA ASTBRINK:

Oui,. Je crois que c'est un point très important que nous avons noté. Si on peut se concentrer sur ces deux points l'infrastructure et l'accès, cela peut être très large. Aziz vous avez la parole.

AZIZ HLALI:

Moi je ne suis pas tout à fait d'accord que les quatre points soient liés. Ma remarque se situe au niveau de la différence, ou plutôt et c'est c'est-à-dire que j'expliquerai pourquoi c'est lié aux coûts parce que

l'infrastructure aujourd'hui de l'Internet se trouve pratiquement à 100% dans les pays développés. Et quand on regarde les communications téléphoniques, par exemple si on compare le téléphone avec l'Internet. Quand un abonné A appelle un abonné B, dans un pays B les opérateurs partagent plus ou moins le coût de cet appel. Alors que la connexion Internet quand un abonné utilise l'Internet, le coût il est plutôt vers ceux qui possèdent l'infrastructure qui se trouve dans les pays développés. Donc c'est un peu paradoxale ce que je vais dire le modèle internet passe la totalité des coûts d'un seul côté. Le côté des pays en développement qui doivent se connecter au dorsal situé pour la plupart des pays industrialisés.

J'irai jusqu'à dire que les pays en développement plus en moins subvention le système Internet dans les pays industrialisés. Et je pense que ça serait intéressant de se pencher sur cette question qui est liée à l'infrastructure, lié à l'accès, liée au coût. Et avant de répondre, il y a les ISP, ISP pour les gens qui ne savent pas, c'est tout simplement des points d'échanges, qui permettent aux fournisseurs d'accès à Internet d'échanger le trafic. Et bien sûr, il y a un effort au niveau de l'ISOC qui va dans les pays africains pour sensibiliser un peu les gouvernements à installer des points d'échanges dans leur pays pour faciliter ou plutôt alléger le trafic pour que le l'utilisateur dans le pays en développement ne souffre pas au niveau du coûts.

D'ailleurs on constate aujourd'hui le coût de l'Internet est beaucoup plus important dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Je vois que ça vaut le coût... je vois Wolf qui n'est pas d'accord. Mais on peut comparer par exemple le coût que je paie moi

chez moi par rapport au coût du pays. Et en plus la qualité puisque là aussi parmi les points, il y a la qualité de service. Moi paie pour 8MB mais quand je vérifie j'ai 2 MB ou même pas. et l'Internet aussi ça va être important. Le Maroc [inaudible] est considéré parmi les pays où l'Internet marche bien. mais quand on va vers le Sud, vers les pays Sub-saharien, alors là vous pouvez demander des collègues ici qui peuvent témoigner que on paie des fois une qualité qui n'est pas réelle, et quand vous appelez votre operateur, il vous dit, non,non vous avez tant de méga que la qualité des lignes du réseau etc...

Donc moi, j'aimerais qu'on se penche sur cette question qui est lié à l'infrastructure qui est lié aux coûts tels que dans les pays en développement. C'est un peu paradoxal s'il subventionne le système Internet dans le monde. Merci.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Merci beaucoup. J'aimerais dire que pour répondre à Aziz, que je trouve que le point de vue que tu viens d'exprimer est très important. Nous avons tendance dans notre communauté à séparer les différents éléments, accessibilité, accès, infrastructures, etc.. mais tu as bien fait de souligner le lien organique entre tout les éléments,

Je voudrais mentionner deux choses ici. La première c'est qu'il y a un nouveau courant de pensée économique ou de philosophie économique représenté aujourd'hui par Thomas Picketty « le capitalisme au XXIème siècle » et en anglais c'est un bestseller d'ailleurs aux Etats-Unis "Capitalism in the 21st century ". Je cite ça simplement parce que ça méthodologie est intéressante. Et si cela vous intéresse, je serais prêt à

travailler avec certains c'entre vous pour voir si on ne peut pas appliquer cette métrologie de recherche au cas de l'Internet. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec ta conclusion, ta dernière phrase Aziz, où tu dis en fait c'est les pays émergents qui subventionne en quelque sorte l'Internet du Reste du Monde. Je pense que c'est peut-être un avis un peu exagéré, mais je vois ce que tu veux dire. Il y a une inégalité de fait, donc ça c'était mon premier point. Ça vaudrait la peine d'étudier d'une manière un peu plus précise l'économie politique de l'Internet en matière d'accès, d'infrastructure et de coût, et de qualité.

Mon deuxième point porte sur la technologie. Beaucoup des nombreuses difficultés qui viennent d'être souligné ce matin pourraient être résolu du moins en grande parti par un recourt à une nouvelle technologie, à plusieurs technologies. Je voudrais en mentionner juste une ici qui est dans son acronyme anglais DTN (Destruction Tolerant Networking). Ceci est une technologie qui n'existe pas encore, elle est au stage de l'étude. Il y a des essaies qui ont été fait, et il s'agit de voir dans qu'elle mesure, il est possible d'établir des connections Internet sur de très grandes distances dans l'espace.

Je sais que vous allez tout de suite me dire que je suis fou, parce que votre pays n'a rien en avoir avec l'espace. Erreur. Cette technologie est fondée sur un principe très simple, c'est de compacter, de réunir de très grandes quantités d'informations, et grâce à un réseau de tout petit satellite, qui circulent autour de la Terre, de permettre de upload, d'envoyer vers les satellites les questions, ou les renseignements et la fois suivante quand le même satellite ou un de ces satellites du réseau passe au dessus de chez vous, il y a une activité intense sur une très

brève période qui apporte les réponses/renseignements voulu. Donc ceci n'est pas encore au point je vous engage simplement à vous rapprocher de ceux qui sont au courant et qui connaisse ce projet. Il semble qu'il y ai des solutions nouvelles et ça faudrait vraiment la peine que vous donniez votre point de vue d'utilisateur dans les économies, pour que vos préoccupations soient tenus en compte dès la programmation/conception des solutions. Merci.

WOLF LUDWIG:

On a Narine peut-être d'abord,

NARINE KHACHATRYAN:

Merci beaucoup Narine Khachatryan, d'Arménie. Je suis au Centre Educatif en Arménie. Et je suis là pour une meilleure formation informatique, et ma question est avec ce thème que vous venez de développer. Et j'aimerais suggérer que cette alphabétisation informatique soit au premier paragraphe et non pas au deuxième. Puisque il me semble que la première partie, c'est mentionner qu'il y a des différences entre les pays développés et en développement pour les utilisateurs finaux. En terme, d'accès d'infrastructures ainsi de suite, et je suis tout à fait d'accord avec cet approche. Nous devons parler des économies émergentes et du rapport avec les autres pays. Et il me semble que les pays qui ont un taux d'alphabétisation extrêmement élevé ont des économies beaucoup plus florissantes.

La deuxième remarque sera la suivante. En ce qui concerne l'accès, cela ne veut pas dire obligatoirement avoir un meilleur taux

d'alphabétisation. Lorsque l'on voit dans les pays en développement comment est-ce-qu'on utilise l'Internet dans ces pays, et bien il y a en fait très peu de contenu locale comme on l'a vu. Et les ressources sont principalement pour le divertissement et non pas pour véritablement la formation ou l'éducation. Donc avoir accès à l'éducation c'est absolument essentiel, et cela doit rentrer dans le premier paragraphe. Il faut lui donner beaucoup plus de valeur. Merci beaucoup.

GUNELA ASTBRINK:

Je crois que Didier a la parole maintenant.

DIDIER KASOLE:

Didier Kasole de AFRALO. Tous les problèmes que nous avons évoqué tout à l'heure. Je me demande s'il n'est pas possible. De les séparer en couche. C'est-à-dire il y a des problèmes qui ont des solutions locales, et il y a d'autres qui ont des solutions globales. Et donc les solutions locales, probablement que nous sommes responsables, nous les acteurs. S'il n'y a pas de solutions locales, peut-être que nous n'avons pas agité assez, peut-être que nous n'avons pas communiqué assez. Nous qui sommes au courant, nous qui avons eu le privilège d'être au courant de ça. Et donc l'infrastructure ne peut pas provenir d'ailleurs l'infrastructure doit être faite localement. Il faut donc un plaidoyer local sur toutes ces questions que nous posons mais les choses qui vont rentrer au globale sont d'autres, mais il y a la plupart des points qu'on a cité aujourd'hui probablement que 80% des points peuvent être réglés si nous travaillons un peu plus localement.

GUNELA ASTBRINK: Merci beaucoup. Je crois que ensuite...

JOHNNY LAUREANO: Oui, bonjour. Je m'appelle Johnny Laureano, et je vais m'exprimer en espagnol. Nous avons parlé de ces problèmes dans de nombreuses occasions au Pérou et nous avons analysé plusieurs raisons pour lesquelles l'Internet est un pilier véritablement du développement de notre pays. Nous devons donc prendre l'Internet comme un moyen et non pas une fin. Je dis cela, parce que tout d'un coup nous avons peut-être l'infrastructure. Mais beaucoup d'entre nous comprennent bien que le contenu local ne va pas être développé. Ça ça dépend beaucoup des politiques gouvernementales.

Nous avons entendu dire souvent que les utilisateurs ne veulent pas, ou ne savent pas ce qu'ils veulent, ou n'ont aucune idée de ce qu'ils recherchent. Mais c'est à ce niveau que les gouvernements doivent jouer un rôle fondamental. Les peuples choisissent leur gouvernement et l'autorité du gouvernement [inintelligible] de développer des idées nationales, d'avoir une feuille de route, de développer. Donc on parle beaucoup d'infrastructure. L'infrastructure joue un rôle, c'est très clair. Les statistiques indiquent un kilomètre de route goudronnée, c'est une accessibilité Internet à 10 000 utilisateurs. Donc c'est au gouvernement de décider d'investir dans des routes goudronnées ou dans l'accès à Internet. Pour un kilomètre de route goudronnée, 10 000 utilisateurs Internet. Donc ça dépend beaucoup du PNB du pays de sa richesse, et un pays qui est bien connecté a 2% d'augmentation de son PNB.

Donc à la fin de cette réunion, nous pouvons parler des problèmes que nous avons notés à nos gouvernements. Nous pouvons communiquer avec le gouvernement pour faire avancer les choses, parce que si l'on prie Dieu très peu, on est un tout petit peu fou, mais si l'on prie pour quelque chose, et bien au contraire prions pour obtenir beaucoup, lorsque l'on prie. Il faut demander beaucoup. Et donc de la même manière, il faudra demander beaucoup à nos gouvernements.

Nous pouvons avoir un développement de politique Internet de l'Etat au Pérou, ou dans mon pays, par exemple je reviendrais, et je pense qu'il faudra réagir beaucoup plus, et en effet, être beaucoup plus proche du gouvernement pour faire nos activités de plaidoyer pour les inciter. Nous devons développer des propositions qui ont un impact sur notre pays tout entier, sur notre nation tout entière. Et ça c'est un impact qui permettra d'améliorer l'accès à Internet, l'accès au réseau. Il y a des pays où il y a pratiquement pas de points d'accès. C'est une très bonne proposition qu'on a entendu tout à l'heure: Améliorer la transmission des données, faire baisser les coûts, avoir des points d'accès, des points d'échanges, et d'en avoir même plus d'un par pays. C'est essentiel. Nous devons absolument prendre cela en compte, c'est pour cela que je suis ici pour me concentrer sur ces problèmes, pour faire des activités de plaidoyer pour l'accès à l'Internet. C'est une excellente opportunité qui est devant nous pour la gouvernance de l'internet, pour les utilisateurs de l'Internet, pour que ça soit eux qui puissent mieux gouverner l'Internet. C'est notre nouveau modèle.

Chaque pays a donc un ccTLD et un responsable du ccTLD. Et j'aimerais donc revenir sur ce qu'a dit Jean-Jacques sur l'intérêt public. Il s'agit là

de l'intérêt public, parce que les utilisateurs, les gouvernements, les secteurs commercial, nous sommes tous des utilisateurs en fin de compte, mais l'intérêt public c'est les véritables utilisateurs de l'internet. Et nous devons concevoir un modèle très similaire au modèle brésilien. On a vu au Brésil, les avancées qui ont été faite, le gouvernement, la communauté commercial, les entreprises, tout le monde s'est mis d'accord pour gouverner l'Internet au Brésil d'une certaine manière. C'est un nouveau mécanisme qui permet de faire avancer les choses, qui est très utile et qui permet d'être véritablement une force motrice pour ces initiatives de progrès. Et j'insiste une nouvelle fois les ccTLD joue un rôle essentiel. Elles sont financées. Elles ont des ressources financières, parce que ils vendent des noms de domaines. Ceux sont des entités commerciales.

Alors nous devrions utilisés dans le cadre du RFC, nous avons un objectif très utile pour mon pays, pour le Pérou. Notre responsable de ccTLD reçoit 10 millions de dollars par an. Est-ce-qu'ils sont responsables par rapport à la gestion de ces fonds? Nous ne pouvons pas avoir accès à ces fonds et on ne sait pas très bien à quoi, ils sont utilisés. C'est la réalité. 80% des gérants de ccTLD dans le monde ont ces fonds et nous devons en connaitre leur utilisation.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: ... lire à l'instant.

C'est Jean-Jacques Subrenat au microphone. A propos des noms de domaine pays ccTLD.

Interprétation ça marche. Oui ça marche.

Très bien merci. Je reprends Jean-Jacques Subrenat. Je voudrais revenir au dernier intervenant qui a parlé notamment à la fin des noms de domaine pays, c'est-à-dire ccTLD. Pour signaler que j'ai assisté ce matin à 7h à une réunion entre ccNSO donc l'organisme chargé de coordonner la politique des noms de domaine pays et ALAC, c'est-à-dire le Comité des Usagers de ICANN. et je vous recommande très fortement de vous rapprocher d'Olivier Crepin-Leblond, le Président de ALAC et simultanément de Byron Holland, le Président du ccNSO, parce que justement le thème de la discussion ce matin, c'était quels les domaines dans lesquelles ces deux organismes peuvent coopérer. Et une des points mentionnés c'était le souhaite, le désir d'avoir un accès plus naturelle, plus automatique des données des uns et des autres. Par exemple, les operateurs de ccTLD voudrait mieux connaitre les ALS, et inversement.

Donc une des idées que nous pourrions développer, que vous pourriez développer, ce serait de créer une liste unique, un tableau unique à un seul point d'accès Internet pour avoir tout ça en même temps. Donc je pense que ça voudrait la peine.

FATIMA CAMBRONERO:

Oui par rapport aux ccTLD un commentaire. Parce que cette question a déjà été abordée à maintes reprises. Et personnellement le crois que le modèle multiparti-prenante d'administrer le.BR comme le Brésil, ne fonctionne pas dans tous les pays. Et qu'on ne peut pas vouloir appliquer des solutions qui ont fonctionné quelque part dans d'autres

pays où la situation est différente. Où la capacité d'appliquer ce modèle multiparti-prenante n'est pas le même. Donc ça dépend de chaque pays, dans certains pays ça fonctionnerait, dans d'autres non.

Et comme cela a été dit personnellement je considère que cette question du ccTLD, c'est une question qui doit être réglée au niveau local. Si nous avons une organisation de la Société civile, nous devons jouer à un rôle qui doit être celui d'essayer de dialoguer avec l'administrateur du Pays de chacun de nos pays, mais au niveau local, je ne pense pas qu'une solution régionale fonctionnerait parce que même s'il y a des similitudes dans la région. Il existe beaucoup de différences aussi en particulier dans ce domaine. Il en va de même du cadre civil brésilien, qui a été approuvé dans le cadre de la réunion de NetMundial. C'est une solution qui a fonctionné pour le Brésil à la suite d'un processus qui a pris de nombreuses années. Mais on ne peut pas s'attendre que cette solution fonctionne dans chacun de nos pays, et pouvoir appliquer cette solution et la mettre en œuvre dans chacun des pays parce que les contextes sont différents, les réalités sont différentes, et les législations différentes aussi d'un pays à l'autre.

Mais pour revenir à la question de ccTLD, je pense que c'est une très bonne idée de revenir au niveau local et que les organisations et qui participent à At-Large aient ce dialogue avec les pays.

GUNELA ASTBRINK:

D'un point de vue pratique, sachez que nous sommes entrain de prendre note de tous les commentaires et que ces informations seront réunies, que nous allons ensuite élaborer un document final, qui va être

rassemblé avec celui des autres groupes thématiques et présenter jeudi. Donc il est très important que nous puissions compter sur ces informations et que nous puissions collecter toutes ces informations. Donc merci à tous de vos interventions.

Merci je crois que Yuliya souhaitait intervenir.

YULIYA MORENETS:

Je voudrais reprendre quelques points qui ont été évoqués par le collègue d'AFRALO sur l'infrastructure et pour être trait bref. Je crois à... comme ce qui venait d'être dit, il est très certainement d'assurer que les questions d'infrastructures et d'accès, que ça soit accès à l'Internet, que ça soit l'accès l'information soit repris, soit par les lignes politiques c'est-à-dire les polices ou les roadmaps qui venaient d'être dit, mais également par les législations au niveau national, et c'est en effet ce que Fatima venait de dire, c'est ce qui a été fait au Brésil avec le Marco Civil. Je crois voila que c'est deux points sont importants d'assurer que ces points là soient repris par les législations effectivement au niveau national. Mais peut-être également au niveau régional tout en étant accompagné des lignes politiques de développement, c'est-à-dire les polices. Voila merci.

HUMBERTO CARRASCO:

Bonjour, je parle en espagnol. Humberto Carrasco. Je continue d'être impressionné par la séance de travail et par celle d'hier. Je voudrais faire un petit résumé de ce qui m'a semblé intéressant d'écouter ce matin.

D'abord le problème #2 que vous avez proposé de débattre. Par rapport à ce problème, il faut prendre en considération que lorsque l'on parle d'économie émergente et d'économie qui ne le sont plus. Il faut voir les indicateurs qu'on utilise, qu'il s'agisse du coefficient [inintelligible], de l'index du développement humain, pour pouvoir mieux parler ce dont on parle. Ensuite je suis d'accord avec la personne qui vient dire qu'il est difficile de faire une distinction entre les aspects dans les différentes couches, même si je comprends bien qu'il est important de le faire à des fins didactiques. Et par rapport à cela j'avais cru comprendre qu'on allait se concentrer sur l'infrastructure et l'accès. Et j'aimerais vous soumettre un exemple, celui de mon pays le Chili, nous sommes un pays très long, plus de 4000Km, avec des zones qui sont difficiles d'accès et qui souffrent continuellement de tremblement de terre. J'étais à Santiago, lorsque nous avons eu le séisme de 8.8 sur l'échelle de Richter à Santiago. Et là se pose tout le problème des communications. Ça a engendré une coupure des services, de lignes de téléphones d'accès à Internet qui apparemment a pu être solutionné lors du dernier séisme qu'on a eu à [Kike]* dans le Nord. Parce que Whatsapp et d'autres mécanismes comme Twitter ont pu parfaitement fonctionner. Donc si on parle de continuité en matière d'infrastructure, du moins pour ce qui concerne l'accès Internet dans des situations d'urgence, on a avancé.

Deuxièmement, j'aimerais redire ce que j'ai dit hier par rapport à la distinction entre les aspects économiques et non-économiques dans le domaine de l'Internet en ce qui concerne les utilisateurs. Par exemple, pour exemple pour ce qui concerne le droit des utilisateurs la liberté d'accès, la liberté d'information, la liberté d'expression, tout ça c'est lié aux intérêts économiques. A un contrat d'accès avec un fournisseur,

mais c'est une question qui prévaut sur le reste. Je voulais également parler pour illustrer un peu le cas du Chili, vous raconter que il y a eu cas de « succès », celui de l'Internet. La majorité de la population chilienne a accès à Internet, mais on a un problème de qualité. Et je crois que je rejoins mon collègue de Turquie, pour dire que ça ne concerne pas seulement les zones rurales, il y a un problème dans le sens où les fournisseurs offrent un service qu'ils ne peuvent pas couvrir, et là ça a une incidence directement sur les consommateurs.

Et on passe à la question des consommateurs. Et dernier point qui a été évoqué ou plutôt qui a été présenté sur la diapo. Donc voila le commentaire que je voulais faire par rapport au dernier point présenté sur la diapo. Merci.

GUNELA ASTBRINK:

Merci, on passé aux interventions de l'autre coté de la salle, mais il faut s'assurer que couvre tout les points au nombre de cinq qui figurent à l'écran.

Aida Noblia voulait intervenir dans la salle?

AIDA NOBLIA

Bonjour, je m'appelle Aida Noblia. J'appartiens à l'Association des Notaires de l'Uruguay. Et je voulais apporter un témoignage de mon pays petit, également [275,000] kilomètres carrés, et 3,5 millions d'habitants. Mais ce pays rencontre certains problèmes dans un monde si grand.

J'ai écouté de qu'a dit Laureano, et je suis d'accord sur le fait que les politiques publiques des pays sont importantes, parce que en Uruguay à partir de 2005, on crée l'Agence de la Société pour la Gestion de l'Information et des Connaissances, la ASGIC. Donc grâce aux politiques publiques mises en place par le gouvernement. On a pu développer dans les différents secteurs, les technologies depuis les unités qui concernent la sécurité informatique. L'unité de protection des données personnelles et d'autres unités. On a mis en place une politique au niveau du pays qui du point de vue de l'infrastructure, et de la diffusion s'est concentré essentiellement sur les enfants, et ça c'était très important.

En Uruguay, nous avons pratiquement un niveau zéro d'analphabétisme, le pays est totalement alphabétisé. Et donc grâce à un plan qui s'appelle [SAIVAL], on a pu donner un ordinateur à chaque enfant, et ça ça a eu une incidence sur chaque cellule familiale, parce que dans des zones rurales, on a permis à des enfants de pouvoir apprendre à leurs parents à utiliser un ordinateur, et ça a contribué à ce qu'on appelle l'autonomisation, et au fait que les populations rurales puissent grâce aux enseignements que leur donne leurs enfants, savoir quel est le prix du lait, le prix de tel ou tel denrées alimentaires. Donc on a mis en place tout cela dans tous le pays, un ordinateur par enfant, et ensuite on est passé au lycée, collèges, parce qu'on a parié sur cette génération.

L'année dernière, on a également un concours d'affiche dans les écoles de tout le pays sur la campagne intitulé des données sont importantes. On l'a organisé dans des écoles rurales. Et il s'est avéré que les enfants

se montrent très créatifs pour intégrer sur une affiche ces connaissances. Donc on a avancé. Bien entendu, il existe encore des inégalités, par rapport à ces technologies, et très souvent, les utilisateurs se contentent de les utiliser uniquement pour Facebook.

Donc voilà, je voulais vous évoquer simplement l'exemple de mon pays.
Merci.

GUNELA ASTBRINK:

Merci beaucoup.

ANUPAM AGRAWAL:

Bonjour Anupam Agrawal au micro, APRALO]. Je voulais faire deux commentaires très brièvement d'abord. L'objectif de créer une ALS, d'après moi, consistait à faire en sorte de l'Internet soit accessible aux masses. Et on peut inclure cela des les commentaires finaux, parce que c'est l'objectif même des ALS. C'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ici.

Deuxième commentaire: l'Internet consiste à créer des opportunités et à jeter des ponts entre les riches et les pauvres, les pays développés ou en développement ou les économies émergentes. Il s'agit de créer des opportunités, et donc de jeter des ponts entre les plus dépourvus et ceux qui ne sont pas dépourvus. Donc on peut parler du niveau des libertés économiques et également de la masse. Donc on peut utiliser le terme d'utilisateur ou de consommateur distinctement.

Troisième commentaire: Par rapport à l'éducation. L'éducation a été un élément clé dans mon pays en Inde grâce à l'Internet, mais on a organisé des salles de classe à distance ou virtuelle, qui ont permis à des régions isolées d'être impliqués, et ça a permis à ces populations de sortir de la pauvreté et d'avoir accès à des libertés économiques.

Donc voilà les commentaires que je voulais faire par rapport à ce que j'ai entendu ce matin.

GUNELA ASTBRINK:

Oui, Maureen a un commentaire dans le fond de la salle.

MAUREEN HILYARD:

Merci beaucoup. Alors pour revenir sur le commentaire fait par Fatima et Jean-Jacques, plutôt concernant la participation de ccTLD. J'aimerais dire effectivement c'est vrai. Les utilisateurs finaux ont le droit d'en savoir davantage sur les ccTLD. C'est quelque chose sur lequel l'ALAC travaille. Mais les ccTLD travaillent dans le cadre des législations nationales. Et l'ALAC aide à mettre en place des politiques cohérentes. Et le ccNSO ne crée pas de politique pour leur ccTLD, donc ces politiques sont développées dans chaque nation souveraine. Mais nous sommes entraînés à encourager à l'ALAC une relation de coopération entre les ccTLD et les utilisateurs finaux. Les gens dans les pays comme Jean-Jacques l'a dit pour partager des informations et pour garantir le fait que les utilisateurs finaux aient accès aux services que les ccTLD devraient leur fournir. Et là encore, on se concentre sur les utilisateurs finaux. Et ça est étroitement lié à ce que fait l'ICANN.

GUNELA ASTBRINK: Merci Maureen. Nous avons couvert beaucoup de thèmes infrastructures, accès, et on a abordé d'autres questions concernant la qualité du service etc. Peut-être qu'il serait bon de consacrer quelques minutes maintenant au troisième point concernant, l'accessibilité. Hier, on a parlé d'accessibilité pour les personnes âgées, et les questions connexes. Avez-vous des commentaires sur l'accessibilité des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes vulnérables? quelle serait d'après vous les stratégies à mettre en place dans ce domaine?

MONIQUE EPSTEIN: Bonjour Monique Epstein au micro, de Paris. Je voudrais partager avec vous une idée qui vient de me venir à l'esprit par rapport aux personnes âgées. Ce que nous faisons, c'est qu'on apprend aux seniors comment utiliser l'Internet. Et en vous entendant parler de l'argent qui est destiné au ccTLD, qu'est-ce-qu'ils en font? etc. je pensais pourquoi ne pas penser que les personnes responsables dans un pays pourrait participer également à l'éducation des gens, parce que une chose c'est d'avoir un ordinateur et de payer pour avoir un accès à Internet, mais également de savoir comment l'utiliser.

Un autre terme que l'on n'a pas utilisé c'est l'exclusion numérique ou si vous êtes optimiste, l'inclusion numérique. Et pour lutter cette exclusion numérique, c'est enseigner aux gens la culture de l'Internet. Il faut donc transmettre à ces personnes cette culture de l'Internet, qu'il puisse comparer les prix. C'est quelque chose qui n'existait il y a 20 ou 30 ans. Et leur transmettre de nouvelles habitudes. Donc ce qui est

important c'est de former les personnes âgées. Parce que certaines de ces personnes âgées ont peur d'utiliser l'Internet.

GUNELA ASTBRINK: Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO: Merci beaucoup. A chaque fois que vous prenez la parole, est-ce-que vous pouvez donner votre nom parce que sinon ça ne va pas figurer sur les transcriptions.

Lorsque j'ai vu ce thème. J'ai pensé la chose suivante. Alors si va donner lieu à une position politique au fait de combler le fossé, où est-ce-qu'on va pouvoir avoir accès à une action concrète. C'est un tout petit peu mon problème. On parle d'une chose qui va donner lieu à un document ou simplement est-ce-qu'on parle d'un changement dans la structures même de l'ICANN, pour combler ce fossé, et pouvoir intégrer les personnes handicapées où dans le cas des migrants numériques, pouvoir les intégrer. S'il s'agit uniquement de donner lieu à un document, alors ce n'est pas un problème de pouvoir avoir un document politique et d'avoir une position claire sur la question des utilisateurs. Mais lorsqu'il s'agit de débloquer les fonds pour pouvoir le faire au-delà de la position politique. Je ne sais pas si nous sommes en condition de pouvoir dire à l'ICANN ou aux entreprises qui y sont liées de débloquer les fonds nécessaires pour lutter contre ce fossé numérique. En termes de personnes handicapées, ou en ce qui concerne...

Je pense qu'un migrant numérique c'est autre chose qu'une personne handicapée, donc je ne veux pas les regrouper mais ces deux segments de la population devraient être la cible d'une action concrète. Je crois que nous aussi ici on est entrain de travailler dans ce sens notre organisation travaille énormément avec les migrants numériques, avec les personnes âgées. Mais à vrai dire, on est confronté à des problèmes financiers pour pouvoir trouver 10 ordinateurs quelque part et pour pouvoir travailler avec eux.

Si l'ICANN va faire une action directe, c'est important de le faire, si ce n'est pas le cas, je suggère de rédiger dès maintenant un document.

GUNELA ASTBRINK:

Un commentaire par rapport à votre question. Où allons-nous du point de vue de l'ICANN? il y a maintenant un groupe de travail sur l'accessibilité, qui s'est fixé un certain nombre d'objectif. Eriger une culture de l'accessibilité, augmenter l'accessibilité, s'assurer que les processus de l'ICANN sont aussi accessible que possible. Il s'agit d'un tout nouveau groupe, qui vient de fixer ces nouveaux objectifs, et à l'avenir il y aura une liste de point de discussion pour ce groupe. et l'ICANN, et la communauté de l'ICANN pourra débattre de tout ces thèmes. S'agissant de ccTLD, de gTLD, il est important de renforcer la sensibilisation, vis-à-vis de la communauté. Les gens parleraient par rapport au ccNSO. J'espère que plusieurs de ces points pourront être précisés à l'avenir.

Je crois que Yuliya et la personne qui souhaite intervenir maintenant...

YULIYA MORENETS

Bonjour, merci Gunella. J'aimerais revenir sur la question de l'accessibilité. Et je voudrais vous remercier d'avoir évoqué les personnes handicapées et peut-être parlé des personnes désavantagées ou les personnes vulnérables. C'est peut-être le terme consacré.

Mais j'aimerais revenir sur ces groupes cibles, encourager leur plus grande participation dans la société de l'information, donc renforcer leur participation dans les processus de prise de décision, comme cela a été souligné dans un certain nombre de documents et de résolutions. Comme la résolution de la 52ème Assemblée Générale des Nations-Unis, qui souligne le fait que la participation de tous les groupes, et groupes vulnérables est très importantes pour le renforcement des capacités humaines et autres.

Donc que pouvons-nous faire? Il faut encourager les gouvernements à développer des stratégies d'inclusion numérique. Ça a été fait par le gouvernement et il est également important d'avoir une plateforme régionale sur l'accessibilité pour tous, par exemple les personnes handicapées, vulnérables etc. Des plateformes qui nous permettent d'échanger sur les bonnes pratiques, la recherche et autres. Merci.

GUNELA ASTBRINK:

Sylvia veut avoir la parole.

SYLVIA HERLEIN:

Merci beaucoup Sylvia Herlein au micro. Je suis de Internauta au Brésil. Et j'aimerais donc répondre à la question de Gunella. Dans notre association, nous travaillons avec des personnes âgées, des seniors, et nous mettons l'accent sur l'éducation, sur l'inclusion de ces personnes. Nous sommes entrain e mettre en œuvre différents programmes dans l'école [E-samba], et on travaille avec des personnes très défavorisées au Brésil, et nous avons crée certains centres pour inclure ce personnes âgées défavorisées pour qu'elles soient en mesure de s'engager, de communiquer avec leurs petits –enfants, avec leur enfants grâce à l'Internet. Parce que utiliser cette technologie, c'est comme parler une autre langue qu'ils ne comprennent pas, qu'ils non jamais entendu. Donc on doit mettre l'accent sur l'éducation et sur la formation, c'est tout à fait fondamental pour cette génération qui n'a jamais eu accès à ce type d'éducation.

Donc au Brésil, nous mettons l'accent sur l'inclusion es personnes âgées, à l'inclusion des femmes qui sont entre 30 et 40 ans qui n'ont jamais eu accès à l'éducation pour qu'elle devienne parti-prenante. Au niveau économique également, et qu'elle puisse trouver un emploi plus facilement.

JAVIER CHANDIA:

Oui, je m'appelle Javier Chandia du Chili. Hélas lorsqu'on devient âgées, un senior, et bien les priorités ne sont plus les mêmes. Il y a de nouvelles dépenses à couvrir. Donc investir en équipement technologique, c'est parfois difficile, un ordinateur est parfois difficile et donc ce que ceux qui sont nées avec les technologies de l'information c'est tout à fait différents. Mais les plus jeunes, peuvent aider les plus

âgées. Et je crois c'est très important que les personnes âgées se mettent à l'informatique et à l'Internet. Et nous faisons une campagne pour l'accès à l'équipement pour tous. Nous avons eu des campagnes d'éducation, d'accès à l'information numérique. Mais très souvent on pas beaucoup de subvention dans les collectivités pour l'accès à l'équipement Internet qui peut représente des sommes, pour certaines personnes âges défavorisées. Donc accès à l'équipement, accès à l'éducation et à la communauté, parce que si on n'a pas ces trois piliers et bien on n'est plus véritablement en mesure d'avoir une personne qui soit totalement intégré dans la communauté au niveau numérique.

Et parfois donc nous avons des campagnes de publicité pour Noël par exemple mais on cible les enfants, on voit que parfois on achète parfois des ordinateurs des tablettes pour ces jeunes, mais il n'y a pas de campagnes qui ciblent les plus âgées, les seniors, pour qu'ils aient accès à l'informatique et aux ordinateurs.

GUNELA ASTBRINK:

Donc avant de passer à Philip, nous avons un commentaire à distance que nous aimerions prendre en compte.

CARLOS REYES:

Pablo Rodriguez un commentaire à distance.

On a parlé des investissements pour les connections Internet, les communautés et au niveau municipal l'accès Internet est parfois donné quand est-il de ses services qui est offert pour les municipalités pour l'accès à l'Internet.

GUNELA ASTBRINK: La parole est à Philip maintenant.

PHILIP JOHNSON: Philip Johnson de ISOC Liberia. Et bien ce matin, c'est très important ce que nous avons dit. On n'a parlé d'infrastructures, on a parlé d'accès, de coûts, mais notre organisation également parle de la prise de conscience, pour la meilleure utilisation de l'Internet, des activités en ligne, la confiance envers l'Internet. Est-ce-qu'on peut avoir confiance en l'Internet? beaucoup de personnes dans les pays en développement utilisent l'Internet de manière négative. Ils ont un point de vue très négatif sur l'Internet. Peut-être parce qu'ils ont perdu peut-être de l'argent, ils ont été utilisateurs, ils ont été peut-être victime à cause de méfaits sur l'Internet, avec beaucoup de service frauduleux qui existent sur l'Internet, ils reçoivent ces courriels qui leur demande de l'argent et la meilleure utilisation de l'Internet doit être renforcé et expliqué. Comment est-ce-qu'on peut indiquer aux utilisateurs comment utiliser l'Internet de la meilleure manière possible, pour qu'on puisse y avoir confiance en l'Internet et qu'on ne soit pas la victime de tous ces problèmes qui existent sur l'Internet, comme nous l'explique les policiers. Dès que l'on utilise l'Internet, on peut être la victime de chantage sur l'Internet, avec différents courriels qui vous sont envoyés, avec des demandes d'argents par exemple.

GUNELA ASTBRINK: Oui, en effet, ceux sont des points très importants. C'est noté. Je crois que oui, nous avons... madame voulait prendre le micro.

NARINE KHACHATRYAN: Vous m'entendez? merci beaucoup

Et bien, je crois que cela ne fait aucun doute, l'accès à l'Internet offre beaucoup de possibilité, pour inclure pour participer et ce sont des outils absolument essentiels pour le développement des sociétés.

Mais au même moment, on a vu que l'Internet peut être utilisé comme un instrument de censure et de surveillance. Comment est-ce que l'on peut s'assurer que l'internet permette de développer les économies émergentes, avec si c'était par exemple... le problème c'est que parfois, on renforce les inégalités dans la société. Donc il faut donner ces nouvelles possibilités grâce à Internet, il faut les donner à tous les citoyens/citoyennes. J'aimerais donc souligner que les problèmes d'accès doivent être revus par rapport aux capacités, si l'on veut avoir une société renforcée, il faut donner des possibilités d'apprentissage, des possibilités d'éducation grâce à l'Internet. Et il faut qu'il y a une nouvelle alphabétisation, qui soit offerte grâce à l'Internet, avec la meilleure participation à la vie politique également à la vie citoyenne qui est possible grâce à l'utilisation de l'Internet. Merci beaucoup.

GUNELA ASTBRINK: Nous avons couvert la plupart des thèmes, il nous reste 10 minutes à venir, on pourra parler de qualité de service et des contrats commerciaux, avec les gouvernements et les prestataires de service.

Donc je crois que Aziz. Non, vous voulez prendre la parole. Cette personne était avant, madame peut-être avant.

INCONNU [HOMME]: Merci de vous voulez pour qu'on puisse vous voir.

MERCY MOYO: Merci. Je m'appelle Mercy Moyo, je parle au nom de mon organisation. ITOCA qui est en Afrique, basé en Afrique. Je suis une formatrice et j'ai été dans la plupart des pays d'Afrique Sub-saharienne. J'essaye de promouvoir la prise de conscience et l'utilisation des bases de données en lignes, et j'aimerais dire qu'en Afrique Sub-saharienne, la plupart des pays et communauté émergente, l'accès est toujours un gros problème en Afrique à cause de la mauvaise qualité de l'internet comme l'a dit Aziz. Cette qualité qui n'est pas assez bonne, a un impact négatif sur l'aspect à l'information et le résultat c'est que les chercheurs ne peuvent pas faire leur travail, le travail de recherche est très difficile, et la recherche n'est pas très au niveau à cause justement de cet accès à l'internet. On doit toujours travailler un petit peu à l'ancienne.

INCONNU [HOMME]: Donc je vais vous demander de vous lever.

AZIZ HILALI: Moi, je voudrais aborder la question de l'accessibilité pour les problèmes de déficience visuelle, c'est-à-dire, les non-voxyants.

Aujourd'hui tout le monde le sais, il y a la possibilité pour les noms voyants d'avoir l'accès à Internet, malheureusement ils doivent avoir un matériel un peu plus qu'un citoyen normal. Puisqu'ils doivent avoir, en plus des ordinateurs, une synthèse vocale et des afficheurs brailles. Et les personnes non-voyant sont confrontés aux problèmes d'accessibilité du web, puisque je ne suis pas un spécialiste, mais ce que j'ai appris, c'est qu'il faut plusieurs dizaines de règles, qu'il faut respecter par les webmasters, soit partiellement, soit totalement pour rendre un site web accessible à un utilisateur non-voyant.

Et donc c'est une question qui a été soulevé au niveau de pas mal d'institutions, en particulier l'ONU, qui avait apporté à peu près seulement 20 ou 30 % de sites web qui respecte ces règles, donc il est important de rendre l'internet accessible à tout ce monde et que les webmasters respectent ces règles pour qu'il y ait accès à ces déficients visuels.

GUNELA ASTBRINK:

Merci beaucoup Aziz, ceux sont des points importants que vous avez soulevé, et en effet, les lignes de conduite pour l'accès au site web est une conduite internationale, c'est utilisé dans certains pays, c'est utilisé par certains webmasters, mais en effet, il faut que cela se diffuse beaucoup plus et que toutes les entités commerciales respectent ces règles et ces lignes de conduite pour la création des sites web, pour que ces sites web soient accessibles à toutes et à tous. Merci très bien vous avez la parole.

INCONNU [HOMME]: Levez-vous s'il vous plaît, parce que nous avons une camera je crois, qui ne peut voir que si vous êtes lève.

CHRIS PARSONS: Merci beaucoup de m'appelle Chris Parsons, et je suis de NARALO Amérique du Nord. Et j'aimerais donc parler brièvement des problèmes d'accès et d'infrastructures, ainsi que des prestataires de service. Donc c'est un service qui en premier phase, mais il y a eu des recherches qui ont été faite par l'Université de Toronto, comme est-ce-que les entreprises comme Google et Facebook investissent et s'investissent pour une meilleure accessibilité dans le monde entier à l'Internet, que ce soit en Nouvelle-Zélande, où c'est difficile, vu la taille du pays en Afrique, en Amérique du Sud, dans d'autres endroits. C'est un effort qui provient donc d'une entreprise interne Américaine ou d'entreprises Américaines pour fournir l'accès haut débit à l'Internet dans le monde entier, mais parfois on ne prend pas assez en compte les lois locales, les coutumes locales, les traditions et en plus il y a d'autres défis à relever basés sur les cultures et sur les normes.

Facebook et Google, ils ont leur propre moyen. Facebook, par exemple, vous le connaissez surement, ils sont très agressif pour donner un accès gratuit au service Facebook, ils essaient de limiter les coûts dans les endroits où l'Internet est chère, ils veulent qu'on puisse avoir accès à Facebook, au moins. Google maintenant, a été poursuivi en justice parce qu'il essaie de retirer parfois des contenus, donc lorsque Google se déploie et déploie plus d'accès à l'Internet, et bien Google sélectionne le contenu parfois et pose problème.

Je suis d'Amérique du Nord personnellement. Il y a eu un grand débat sur la liberté d'expression dans l'Internet au Canada, d'où je proviens, nous avons une décision juridique importante qui vient d'être prise. Une Court Supérieure du Canada a demandé à Google de ne plus retirer les liens de manière unilatérale. Donc, ceux sont des entreprises privées qui font beaucoup pour l'Internet, mais dans les pays les plus développés économiquement, nous avons des entreprises très puissantes, très fortes, qui sont des entreprises mondiales, des multinationales, donc il y a un travail qui est fait notamment au Canada, mais c'est au niveau mondial que nous devons pouvoir trouver des solutions et on n'a pas mis assez l'attention sur ces efforts, il y a beaucoup d'argent qui essaie de jouer avec l'accès mondial à l'Internet, et en même temps au contenu de l'Internet et parfois limiter les contenus sur l'Internet. Merci beaucoup.

GUNELA ASTBRINK:

Merci beaucoup. C'est quelque d'un petit peu nouveau ce matin, donc nous prenons note et c'est un contexte tout à fait intéressant. Votre voisin prend la parole.

HUMBERTO CARRASCO:

Bonjour je vais m'exprimer en espagnol. Humberto Carrasco, je suis de LACRALO. Et je voudrais mettre l'accent sur la qualité du service, sur les contrats avec les prestataires de services, les ISP. Je vais vous donner l'exemple du Chili, parce que le Chili était le premier dans le monde à mettre en œuvre la neutralité de d'Internet. Il y a une loi pour la neutralité de l'Internet, qui défend beaucoup les utilisateurs et qui

provient des utilisateurs, mais on n'a pas eu tous les résultats escomptés à 100% parce que les négociations avec les prestataires de service ont dû se dérouler, mais on a eu quand même des avancées envers la neutralité de l'Internet. On a mis des pressions sur les régulateurs, pour que la qualité des services provenant des ISP soient accrus. Il y a eu des enquêtes de fait, par rapport aux organismes de régulations, et de réglementations. Les fonctions gouvernementales c'est de contrôler la qualité du service également. Parce que très souvent les ISP, les Prestataires de Service Internet, et bien il donne que peu de méga bytes, et ils ne donnent pas le nombre de mégabytes qu'ils avaient promis. Ils ne tiennent pas parole, donc en tant que utilisateur, nous devons promouvoir des politiques publiques, ou nous aurons un effort joint en tant que consommateur et utilisateur, nous devons faire en sorte qu'il y ait un contrôle et que ils respectent leur parole, ces prestataires de service internet. Il faut qu'il y ait des mécanismes de contrôle qui provienne du gouvernement qui soit en mesure de contrôler la qualité et la teneur des services qui sont offerts par les prestataires.

GUNELA ASTBRINK:

Nous avons un commentaire à distance que nous allons lire.

CARLOS REYES:

Une question de Javier Rodriguez.

Oui Gunela, vous avez beaucoup d'idées, mais qu'est-ce-que vous pouvez faire de ces idées. Est-ce-que vous avez un certain pouvoir? est-

ce-que vous pouvez accepter de nouvelles règles? nous avons un Conseil d'Administration, est-ce-que nous avons également des actions? enfin, est-ce-que nous pouvons demander aux personnes de la salle, s'ils sont content d'avoir un seul représentant sur le Conseil d'Administration, alors que il y a cela quelques années l'ALAC avait pratiquement la moitié des personnes qui étaient représenté au Conseil d'Administration, et qui avait un nombre de voix et de vote beaucoup plus important.

GUNELA ASTBRINK:

Je ne suis pas Présidente de cette table ronde. Wolf Ludwig est modérateur de la séance et nous avons plusieurs panelistes pour parler de ces problèmes. Nous avons des deux experts.

En ce qui concerne où l'on va avec tout cela, et bien, comme je l'ai mentionné auparavant, les informations que nous partageons ce matin, toutes ces idées, qui jaillissent ce matin et qui ont lancé hier, seront condenser dans un rapport, et se rapport sera harmoniser avec les autres groupes et présenter jeudi au forum public. Donc je crois que ça peut répondre à une question.

Et en ce qui concerne le conseil d'administration de l'ICANN, je peux donner à Jean-Jacques Subrenat la possibilité de répondre à ce sujet.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

J'aimerais revenir à la première question et ajouter que ça ne va pas seulement être un rapport descriptif. On a pris un café à tel heure et ainsi de suite et... on ne va pas seulement évoquer les thèmes, mais

nous allons avoir également des recommandations qui ont été faite. c'est important qu'on fasse des recommandations. Est-ce-que ces recommandations sont passées au niveau supérieur? Ça c'est une décision qui sera prise entre les modérateurs Wolf, Gunella, ils vont travailler avec les autres groupes de travail et avec le président de l'ALAC.

En ce qui concerne, la deuxième question, du Conseil d'Administration de l'ICANN. Le Conseil d'Administration de l'ICANN est composé de personnes, dès qu'ils assument leurs fonctions aux conseils d'Administration, ne représentent plus une partie de l'ICANN, des parties-prenantes de l'ICANN, ils deviennent de facto personne indépendante, un membre du Conseil d'Administration, indépendant ou indépendante. Et ça va continuer ainsi, il utilise leur propre jugement pour leur prise de décision.

Et deuxièmement dans les lignes de conduite, et bien dans le règlement intérieur, nous avons: ils doivent être loyaux envers l'Internet non pas au sens abstrait du terme, non pas en pas envers la communauté ICANN, qui est une idée abstraite également. Mais ils sont loyaux envers la corporation, envers « l'entreprise », ça ça vient des lois de l'Etat de Californie qui régissent l'ICANN.

Rinalia Abdul Rahim est un choix extraordinaire, elle ne va pas nous représenter, vous représenter, mais elle va représenter avec sa propre sensibilité, avec son propre passé, sa propre expérience puisqu'elle provient de cette communauté à l'ALAC. Pendant de nombreuses années, elle a été membre de l'ALAC, et elle apportera sa propre sensibilité aux décisions du Conseil d'Administration. Mais elle prendra

ces décisions dans son fort intérieur. Est-ce-qu'il doit y avoir plus de personnes provenant de At-Large au Conseil d'Administration de l'ICANN?

Personnellement, je dirais que nous besoin de deux choses. Nous avons besoin d'accroître la proportion de membres de votant au sein du Conseil d'Administration. Comment on peut atteindre cela? telle est la question. Je crois également que dans le groupe de travail de l'ALAC, dans lequel j'ai fait parti, les papiers de prise de positions qui ont été publiés pour que l'ICANN soit plus responsable, réponde plus, réactif, qu'elle soit moins redondante, et ainsi de suite. Le 3R: Respecter,...

Nous avons de nombreuses recommandations à ce sujet. On aurait besoin je crois de repartir à un système de nomination au Conseil d'Administration qui soit fait part un système de commission de nomination et non par une nomination par des prestataires de service ou par le groupe des avocats qui s'occupe de cela. Je crois que ça devrait être plus égalitaire. Ce système de nomination au Conseil d'Administration, on doit revoir un petit peu cela.

GUNELA ASTBRINK:

Merci beaucoup Jean-Jacques. Nous sommes prêts de la fin de notre séance. Ce matin, je voudrais prendre les deux commentaires de [Vena] et Ennetta que vous nous allons écouter.

VENA [Ultzman]

Oui, je m'appelle Vena [Ultzman]. Je suis d'Allemagne, pour la protection des données et la protection de la vie privée. J'aimerais soulever quelques points sur l'utilisation de l'Internet.

En utilisant, des Facebook et Google qui sont gratuit, en fait, on paye d'une autre manière, avec les données personnelles. On donne toutes nos données personnelles à Google ou à Facebook. Et c'est comme cela qu'on paye. Et c'est comme cela que l'on obtient un service gratuit. Donc que font-ils de ces données personnelles.

Nous avons les services secrets – vous avez entendu parler de Snowden de la NSA et ainsi de suite- ces services secrets qui nous espionne de cette manière. Nos messages privés doivent être cryptés et ce qu'on appelle ces méta –data, sinon sont utilisés par tous les services secrets, et toutes ses données sont lu. Si vous passez par le site de l'ICANN, par exemple, toutes les communications qui vont passées par là vont être lu en emmagasiner par les services secrets, de nombreux pays du monde. On voit les organisations des droits de l'homme dans de nombreux pays qui sont espionnés de cette manière, et le gouvernement n'est absolument pas démocratique. Et bien là, vous allez avoir sur les sites web des respects des droits de l'Homme une grande surveillance, des réseaux d'espionnages. Donc c'est bien là le problème des métas donnés. C'est problème que devrait se poser l'ICANN ou l'infrastructure technique. Comment est-ce-que l'on peut protéger nos données? que fait-t-on des métas données qu'adviennent-ils de ces données, de ces métas données qui passent par l'Internet et peuvent provenir de site web. Moi j'aimerais savoir à quel point ma vie privée est protégé sur l'Internet.

GUNELA ASTBRINK: Annetta vous aurez le dernier mot.

ANNETTE MUEHLBERG: Annette Muehlberg de EURALO, je remercie l'intervenant du Canada et je remercie Humberto de leur intervention parce que vous avez ciblé des points des importants. Le lien entre l'infrastructure technique et l'infrastructure organisationnelle.

Donc si tout est entre les mains d'entreprises privées, autres organisations privées, alors comment pouvons-nous avoir un contrôle là-dessus. Il y a-t-il une nécessité de réglementer ces organisations privées dans les organisations publiques ou doit-on proposer des organisations publiques alternatives?

En tout état de cause, on doit se rassurer de mettre en place certains critères ce qui nous ramène à la discussion d'hier. oui, il nous faut renforcer l'intérêt des utilisateurs, tout en renforçant le droit des consommateurs dans le sens de... - je ne me souviens plus de la traduction de [Abigail], quelqu'un me l'a soufflé hier.

Termes et conditions

Termes et services.

Donc les lois que nous avons dans nos pays garantissent la liberté d'expression, de vie privée, de protection des consommateurs, dans le sens que vous avez le choix. Mais toutes ces lois n'ont pas d'utilité vis-à-

vis des entreprises privées à l'heure actuelle. Par exemple, si c'était une entreprise étrangère, alors c'est très difficile pour un pays à l'autre bout de la Terre de dire fortement que vous avez et qu'ils peuvent être appliqués ailleurs.

Je crois qu'il faut essayer sur les principes pour les utilisateurs du point de vue technologiques, comment traduire ces droits des utilisateurs, des consommateurs, les traduire donc en condition en terme d'infrastructure. Et en condition en termes d'organisation. Donc il ne s'agit pas simplement d'un aspect technologique, mais également d'un aspect lié à l'organisation.

Est-ce-que ceux sont les entreprises privées qui ont un contrôle là-dessus, qui gère tout, ce qui nous ramène à la question de la neutralité du l'internet et à la qualité des services? Oui effectivement, il en va de notre intérêt de répondre aux critères de neutralité de l'Internet.

WOLF LUDWIG:

J'aimerais compléter ce qu'a dit Annette, parce que cela me paraît particulièrement important. Ce matin on a beaucoup de temps a parlé des différents aspects de l'accessibilité. Effectivement c'est un aspect important, mais ce c'est qu'un aspect, parmi bien d'autres.

Pour reprendre ce qu'a dit Annette ce matin, quand j'ai entendu que quelqu'un ou plusieurs personnes ont dit que les états devraient... je deviens un peu nerveux, on vit dans des démocraties, il y a des lois, donc peut-être qu'il y a un plus haut niveau de confiance, dans mon gouvernement dans mon pays, mais même si je viens dans un pays

comme la Suisse, connu comme un pays représentatif de la démocratie, emblématique, etc. j'ai une confiance limitée dans les gouvernements, je crois qu'après le cas Snowden, notre confiance dans les gouvernements devrait être encore plus limitée qu'avant.

Donc cette question de la confiance vis-à-vis des gouvernements, j'aimerais qu'on la remplace par un autre terme, qui serait contrôle public. J'aimerais qu'il y ait un mécanisme en place, pour que les autorités publiques aient une certaine souveraineté et contrôle sur les infrastructures de l'information et des télécommunications, parce que c'est un élément important de l'accès public. Même dans ce qu'on appelle les pays développés, en Allemagne, vous avez des –même si c'est difficile à croire- vous avez des zones où il n'y a pas d'accès. Et plus ces zones sont éloignées des centres urbains, plus il y a des problèmes d'accès, qui sont comparables à ceux que l'on dénomme les pays en développement. Et l'accès aujourd'hui même dans les pays développés, revient à la question du coût, peut-être que l'accès est bon, mais si il y a une faible rentabilité, l'accès même dans les pays européens peut s'avérer défaillant parce que tout cela dépend de mesures d'encouragement. Les entreprises aimeraient investir dans ce type d'infrastructure et de service, mais si du point de vue commercial, ce n'est pas intéressant. Ces entreprises, ne vont pas le faire. Donc elles vont dire voilà, je laisse maintenant à l'état le soin d'intervenir et de le faire à la place. Donc il faut voir quelle est cette relation? Quelle est la responsabilité au niveau public ou au niveau de l'état? et quelle est le niveau de responsabilité au niveau privé? et ça c'est un problème, parce que lorsque c'est intéressant du point de vue commercial. Alors c'est attrayant, parce que vous pouvez faire un bon chiffre d'affaire, mais ce

n'est pas rentable ou si ce n'est pas intéressant du point de vue commercial, alors vous laissez cela au niveau public.

Bien, après la pause, j'aimerais qu'on revienne sur cette question, qui d'après moi est très importante.

GUNELA ASTBRINK:

Merci. Il est 10h30 passé, donc nous avons faire un résumé et comme tout le monde a besoin d'un café, on va faire une pause, revenir à 11h et aborder le prochain thème. Jean-Jacques souhaite intervenir.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Merci Gunella. J'aimerais faire mon propre résumé de la séance de ce matin. Je sais qu'il y a une pause café. Est-ce-que vous me permettez lorsque on va reprendre à 11h de vous faire un résumé ; et j'aimerais que cela figure dans le rapport sous forme de recommandation.

GUNELA ASTBRINK:

Oui très bien. je voudrais aussi faire un résumé. Retrouvons-nous à 11h et on va consacrer 5 minutes pour faire un résumé de ce que l'on a fait depuis ce matin. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]